



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 241 245 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
18.09.2002 Bulletin 2002/38

(51) Int Cl.7: **C11C 5/00, F23D 3/16**

(21) Numéro de dépôt: **01400662.1**

(22) Date de dépôt: **14.03.2001**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(71) Demandeurs:
• **Miralles, Esteban**
04009 Piedras Redondas, Almeria (ES)

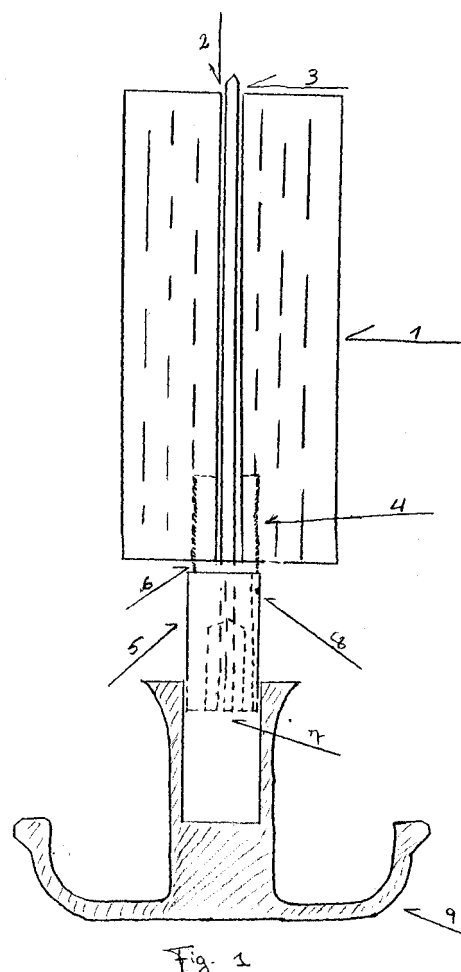
• **Rubia, Mireia**
04009 Piedras redondas, Almeria (ES)

(72) Inventeurs:
• **Miralles, Esteban**
04009 Piedras Redondas, Almeria (ES)
• **Rubia, Mireia**
04009 Piedras redondas, Almeria (ES)

(54) **Bougie à flamme réglable dont la mèche est en papier**

(57) La présente invention concerne à une bougie avec un orifice (2) dans lequel est introguite une mèche en papier (3) enroulée et enrobée de cire, enfilée dans une pièce (5) placée sur un support cendrier (9) ou un bougeoir et percée avec le même diamètre que la bougie (1) permettant que la flamme soit controlable suite à une rotation de gauche à droite de la bougie en produisant plus ou moins d'éclairage jusque l'extinction.

Pour réaliser la fixation de la pièce (5) dans le support (9) il faut la serrer à l'aide d'une vis clavette (8) pour accrocher le support



EP 1 241 245 A1

Description

[0001] La présente invention concerne une bougie en cire(1) percée sur sa longueur à un diamètre(2) égal à celui de la mèche en papier(3) permettant que la mèche coulisse et évitant qu'elle se colle. Pour éviter que la mèche se colle à la bougie, il faut donc, l'enrouler et l'enrober de cire.

[0002] La bougie en cire contient un pas de vis(4) dans la partie inférieure, permet la rotation de la bougie.

[0003] La pièce(5) a également un pas de vis(6) dans la partie supérieure destinée à rentrer dans la bougie en cire, permet la rotation de celle-ci et contrôler la flamme, en faisant une rotation de gauche à droite, pour contrôler la flamme en produisant plus ou moins d'éclairage jusque l'extinction.

[0004] Cette pièce a aussi le même orifice central pour l'introduction de la mèche.

[0005] La mèche vient se fixer à l'aide d'une petite vis (7) à la partie inférieure de la pièce(5).

[0006] La pièce a aussi une vis clavette(8) située sur le côté qui permet de maintenir la pièce avec la bougie dans le support choisi

[0007] Un support décoratif, comme un cendrier(9) est prévu pour cette pièce(5). Cette pièce (5) peut aussi être placée sur un bougeoir quelconque déjà existant et n'importe quel support, avec le même diamètre que la pièce(5) pour sa fixation indispensable et la bonne utilisation de la bougie.

[0008] La bougie est économique parce qu'elle ne coule pas. Elle est contrôlable en tournant la bougie, parfumée-anti-tabac; On peut recharger la bougie du support.

[0009] La manière de tenir la mèche en papier, rigide, centré et fixée sur la pièce (5), placée dans un support quelconque permet de tourner la bougie de gauche à droite pour contrôler la flamme en produisant plus ou moins d'éclairage jusqu'à l'extinction et aussi le contrôle de la bougie évitant le débordement de cire, ce qui fait que cette bougie a une durée plus longue qu'une bougie classique, tout en gardant son allure.

[0010] Cette bougie peut être vendue avec le support cendrier prévu pour elle. (fig.1)

[0011] En gardant la pièce (5) la bougie peut être remplacée. (fig.2).

[0012] Également on peut avoir le support cendrier indépendant. (fig.3)

[0013] Pour que la bougie puisse être placée dans un bougeoir quelconque, on doit acheter l'ensemble: bougie avec sa mèche plus la pièce(5). (fig.4).

[0014] Au moment de remplacer la bougie avec sa mèche, on doit dévisser la pièce(5) du support, pour placer la bougie avec sa mèche, avec précaution, enfiler la mèche dans la pièce (5) la faire tenir par la petite vis(7) et enfin visser la bougie dans le pas de vis(4), ensuite poser la bougie avec la pièce dans le support et l'ajuster avec la vis clavette(8) adaptable au bord du support quelconque avec le même diamètre que la pièce(5).

[0015] Pour ajuster l'ensemble avec la vis clavette, il faut donc, serrer la vis à l'aide d'un tournevis; plus on serre, plus on accroche le support.

Revendications

1. Bougie **caractérisée en ce qu'elle** présente un orifice(2) dans lequel est introduite une mèche en papier(3), enfilée dans une pièce(5) placée sur un support et percée avec le même diamètre que la bougie en cire permettant que la flamme soit contrôlable suite à une rotation de gauche à droite de la bougie.
2. Bougie selon la revendication 1 **caractérisée en ce que** la bougie en cire a un pas de vis(4) dans la partie inférieure pour permettre la rotation de la bougie(1)
3. Bougie suivant la revendication 1 ou 2, **caractérisée en ce que** la pièce(5) a également, d'une part un pas de vis(6) dans la partie supérieure destinée à rentrer dans la bougie en cire permettant la rotation de la bougie et le contrôle de la flamme et d'autre part, dans la partie inférieure, une petite vis (7) qui sert à fixer la mèche, et une vis clavette(8) à fixer le support.
4. Bougie selon la revendication 3 **caractérisée en ce que** la pièce(5) est adaptée pour n'importe quel support de même diamètre pour sa fixation indispensable pour pouvoir faire tourner la bougie
5. Bougie selon l'une des revendications 1 à 4 caractérisée en ce que, pour réaliser la fixation de la pièce (5) dans un support qui peut être un cendrier préparé à cet effet (9) ou un bougeoir quelconque.

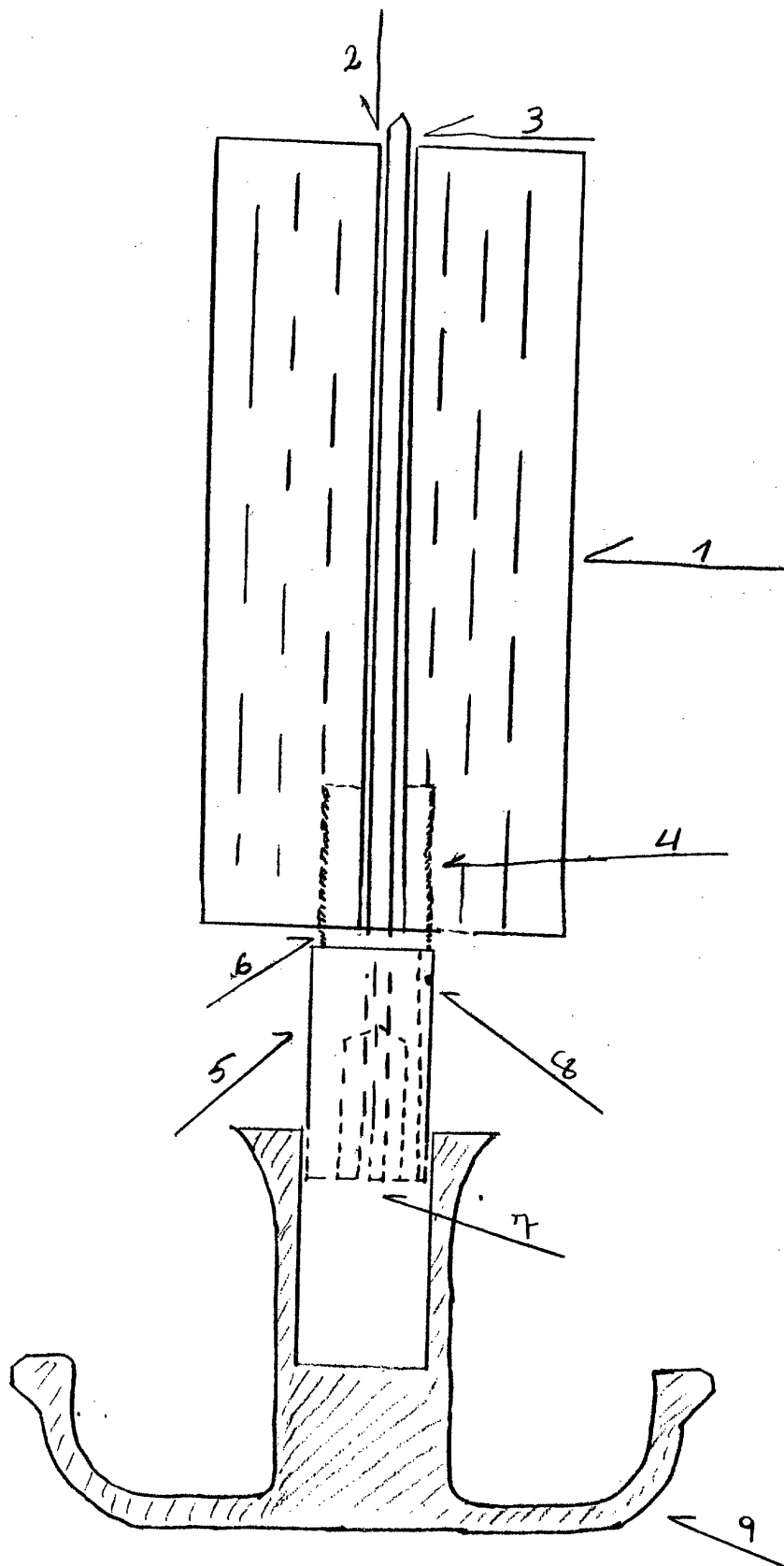


Fig. 1

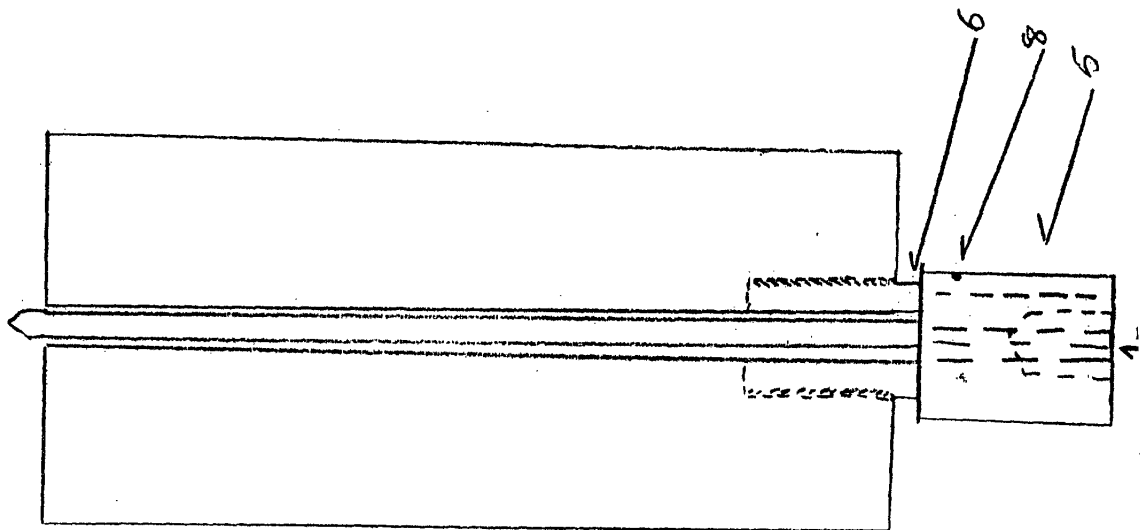


Fig. 4

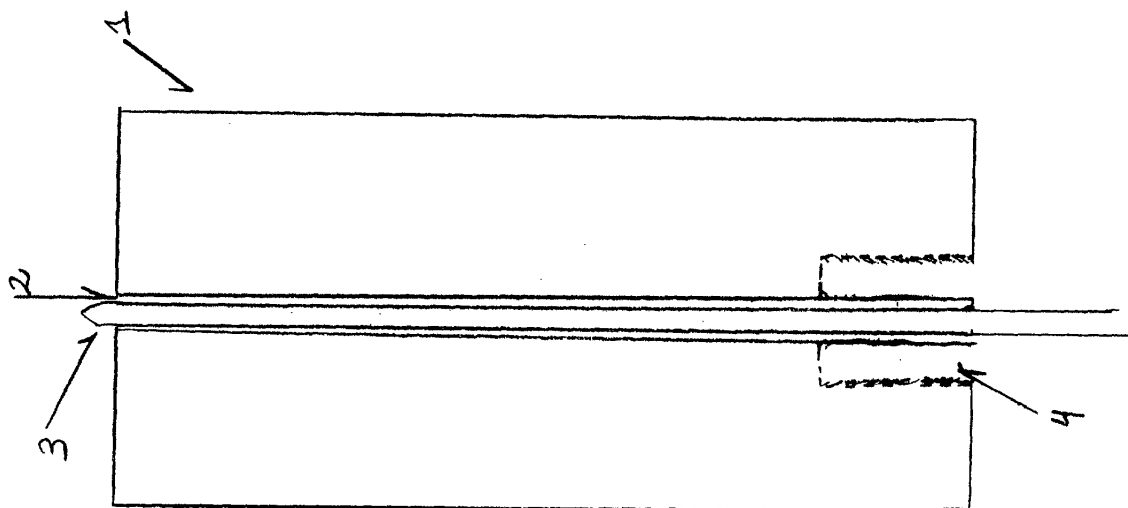


Fig. 2

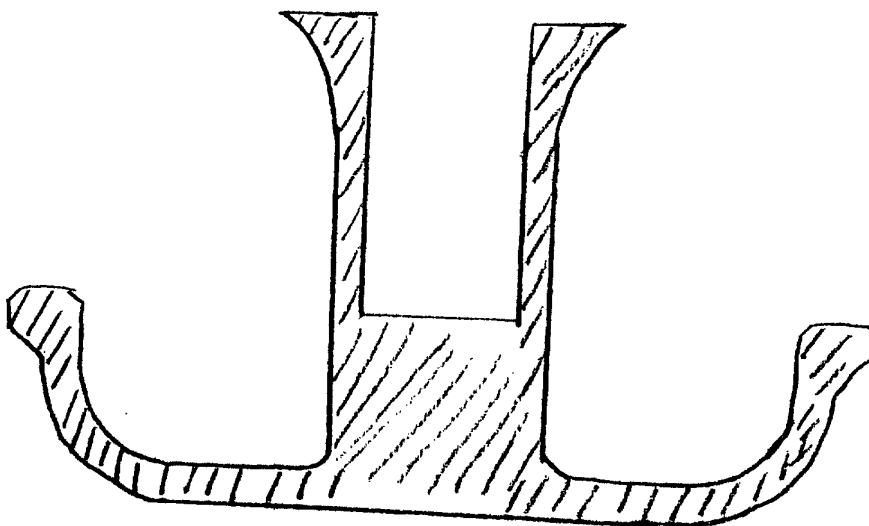
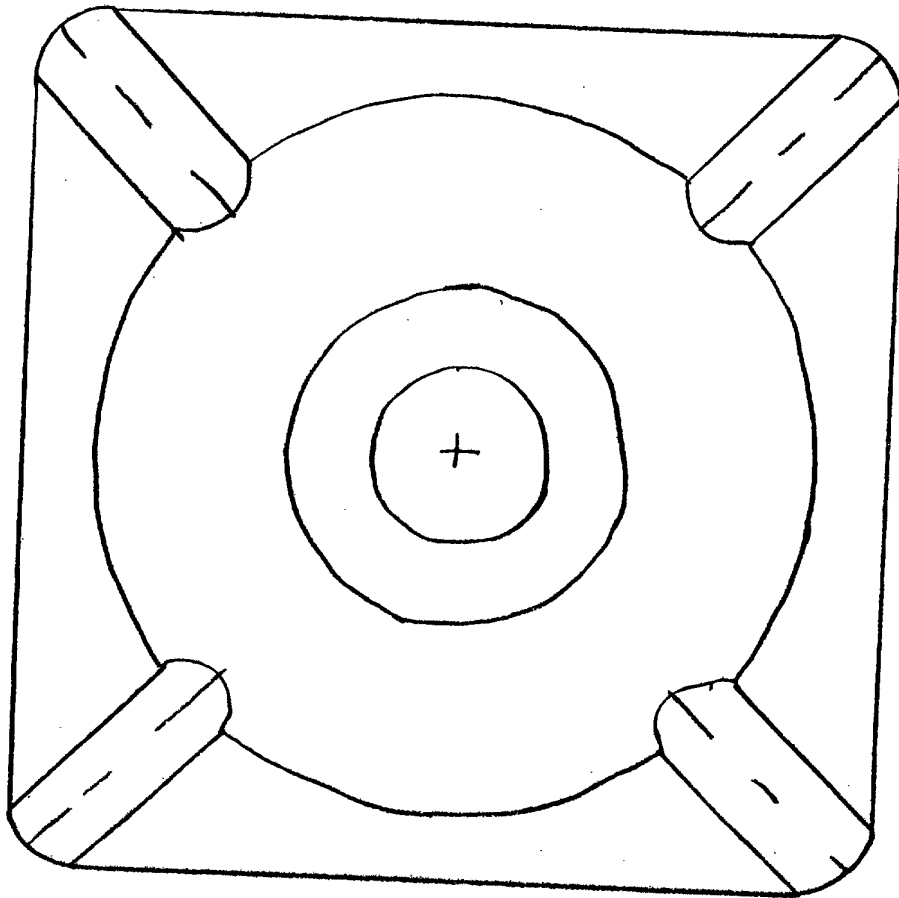


fig. 3





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 01 40 0662

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	WO 00 75267 A (STOREY KIM ;REID CHRISTOPHER (GB)) 14 décembre 2000 (2000-12-14) * page 1, ligne 1,17; figures * * page 3, ligne 5 - page 4, ligne 5 * * page 5, ligne 21 - page 6, ligne 9 *	1-5	C11C5/00 F23D3/16
X	US 5 395 234 A (GUTIERREZ JOHN P) 7 mars 1995 (1995-03-07)	1,2,4,5	
Y	* colonne 2, ligne 5 - colonne 2, ligne 62; figure 3 *	3	
Y	GB 201 857 A (PATRICK AMBROSE CROWE) 9 août 1923 (1923-08-09) * figures *	3	
A	DE 29 08 519 A (STOFF WERNER) 18 septembre 1980 (1980-09-18) * figures *	1-5	
A	GB 738 060 A (LEIF RAMSTAD) 5 octobre 1955 (1955-10-05) * page 2, ligne 2 - page 2, ligne 12 *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) C11C F23D F21V
Lieu de la recherche MUNICH		Date d'achèvement de la recherche 28 juin 2001	Examineur Zerf, G
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 01 40 0662

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

28-06-2001

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 0075267 A	14-12-2000	AU 5087700 A	28-12-2000
US 5395234 A	07-03-1995	AUCUN	
GB 201857 A	09-08-1923	AUCUN	
DE 2908519 A	18-09-1980	AUCUN	
GB 738060 A	05-10-1955	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82